

Vous avez pu lire l'article de Malakoff info sur le MiaM intitulé "mon bio panier". Cet article nous a amené beaucoup d'adhérent et nous a conduit à ouvrir une liste d'attente. Merci au journal et à la Mairie du support ainsi apporté à notre initiative.

le texte de l'article :



Au 55 de la rue Guy-Moquet, ce vendredi soir de la mi-mars, ça fleure bon le persil, les fanes de carottes et les épinards frais. Miam ! diront les curieux passant devant le proche où s'empilent les cagettes de légumes. Et ils ne s'y trompent pas : le Miam, avec ses gourmandes initiales (pour Manger inspiré à Malakoff), est bien le nom de l'association organisant cette distribution de primeurs. Lancée le 15 février dernier, elle s'inscrit dans le réseau des AMAP, les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne. Son principe : un petit groupe de consommateurs établit un contrat avec un agriculteur local autour de la livraison hebdomadaire de paniers de fruits et légumes. Son intérêt : aider un petit producteur à se lancer ou à se maintenir tout en l'incitant à s'orienter vers le bio, inviter les consommateurs à acheter "local" et sans intermédiaire.

Un engagement collectif

À Malakoff, c'est Alain Crochot, maraîcher de Cergy, qui livre aux adhérents du Miam ses paniers de 5 kg à 15 euros ou ses demi-paniers à 7,50 euros. Au menu de ce vendredi: endives, pommes de terre, épinards, carottes, persil, mâche, betterave cuite et soupe de potiron. Sylvie, l'une des six collaborateurs d'Alain Crochot, vient de garer sa camionnette.



Tout bon pour l'environnement

Réglé un mois à l'avance, l'agriculteur n'est plus soumis aux fluctuations du marché ou à l'endettement. Il peut se consacrer pleinement à une production de qualité. «La vente sur les marchés, c'était trop aléatoire, raconte Sylvie. Avec les Amap, on sait le nombre de clients qu'on va avoir alors on peut planter en conséquence, prévoir les revenus et il n'y a plus de gâchis.»



L'avantage pour les Amapiens : ils bénéficient de produits biologiques frais, cueillis la veille, et agissent directement pour la préservation de leur environnement. Moins d'emballages, moins de kilomètres pour moins de carburant, ce système de vente directe est sans doute le plus écologique de tous. Rejetant le calibrage et les normes esthétiques imposés par les grandes surfaces, les Amap encouragent la biodiversité et la qualité des cultures en permettant aux consommateurs de redécouvrir les goûts et les saisons. Elles sont aussi un moyen de créer du lien social en rapprochant consommateurs et paysans. Première expérience de ce type sur Malakoff, le MiaM a rapidement atteint le chiffre optimal d'une cinquantaine d'adhérents. Mais Félix Zaratiegui et ses amis ne veulent pas s'arrêter en si bon chemin car «sûr qu'une deuxième Amap pourrait se créer sur la ville.» À bon consomm'acteur, salut !

AMAP, késako



Les premières formes d'AMAP sont apparues dans les années 60-70 au Japon, pays qui compte aujourd'hui des millions d'adeptes de ce système. Les préoccupations environnementales et le souci d'une alimentation de qualité mais aussi la disparition des exploitations familiales en sont à l'origine. Ce système de vente directe s'est ensuite développé en Suisse, en Allemagne, aux Etats-Unis. En 2001, la première association pour le maintien d'une agriculture paysanne est créée dans le Var. Face à la pression foncière s'exerçant dans les zones périurbaines, face aux récentes crises sanitaires, des consom'acteurs se mobilisent. Les Amaps offrent une alternative à la grande distribution, à un système industriel et productiviste. On en compte désormais plus de 700 en France. Leur développement est coordonné par l'association Alliance PEC (Paysans Ecologistes Consommateurs), qui veille au respect d'une charte définissant les droits et les devoirs des adhérents.

Pour en savoir plus :

www.lemiam.org

www.amap-idf.org

[Retrouvez l'article du Malakoff-Info.](#)